



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE LA SANTE
ET DE LA POPULATION



RAPPORT DE SITUATION

SITREP N°01

Épidémie de Choléra



Date de publication :
29/07/2025



Rédigé par le SGI



Période de collecte :
Du 23 au 27 juillet 2025

Date d'activation du SGI : 26/07/2025

I. POINTS SAILLANTS

- Le 23 juin 2025, notification du cas index (décédé) dans le village Sinoa, district sanitaire de l'Ile-Mbamou, département de Brazzaville ;
- Enregistrement des cas suspects dans les autres villages de l'île ;
- Dotation par l'OMS des kits de prélèvement au laboratoire national de santé publique ;
- Déploiement de l'équipe SURGE pour investigation approfondie ;
- Dotation en médicaments essentiels par l'OMS au Ministère de la Santé et de la Population ;
- Le 25 juillet 2025, confirmation de 2 cas positifs au *Vibrio cholerae* séro groupe O1 sérotype Ogawa par le laboratoire national de santé publique de Brazzaville ;
- Le 26 juillet 2025, déclaration de l'épidémie du choléra par Monsieur le Ministre de la Santé et de la Population ;
- 26 juillet 2025, mise en place du système de gestion de l'incident avec nomination d'un gestionnaire de l'incident et son adjoint avec toutes les fonctions essentielles ;
- 26 juillet 2025, passage du COUSP en mode réponse ;
- 26 juillet 2025, mise en place d'une coordination technique nationale ;
- 28 juillet 2025, élaboration du plan d'action de l'incident.

II. SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE

Cumul de cas	Cas probables	Cas confirmés	Nombre de décès	Taux de létalité
187	21	6	21	11,2%

III. EPIDEMIOLOGIE DESCRIPTIVE

III.1. ANALYSE EN FONCTION DU TEMPS

La figure ci-dessous représente la courbe épidémique des cas de choléra en fonction de la date de début des symptômes. Cette figure montre que les symptômes du cas index ont débuté le 21 juin 2025. En moyenne, 5 cas suspects de choléra sont enregistrés par jour. Les dates du 14 juillet et du 19 juillet 2025 ont présenté le plus grand nombre de cas, respectivement 15 et 16 cas.

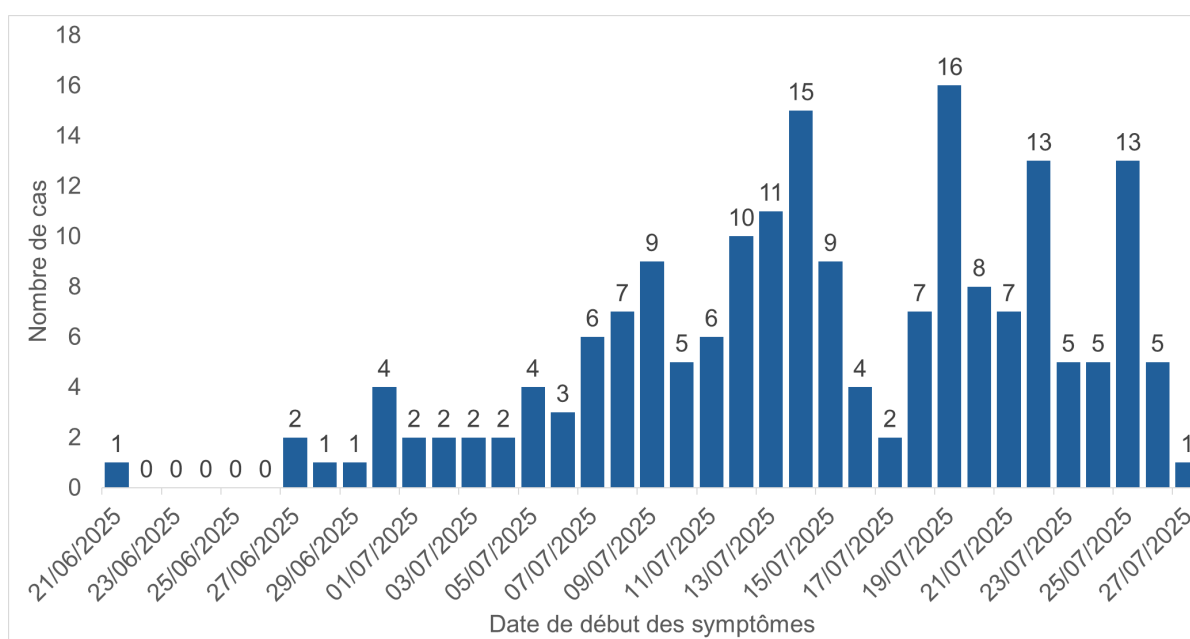


Figure 1 : Répartition des cas confirmés et suspects de choléra du 21 juin au 27 juillet 2025 en République du Congo.

III.2. ANALYSE EN FONCTION DU LIEU

La figure ci-dessous montre la cartographie des cas de choléra par district sanitaire. Il ressort que 3 districts sanitaires (DS) ont notifié au moins un cas suspect de choléra. Il s'agit des DS de l'Ile Mbamou, de Mossaka- Loukolela et de Gamboma.

L'analyse du prélèvement du cas suspect du **village Bouemba, DS de Gamboma s'est avérée négative.**

Les 6 cas confirmés ont été enregistrés uniquement dans le DS de l'Ile Mbamou.

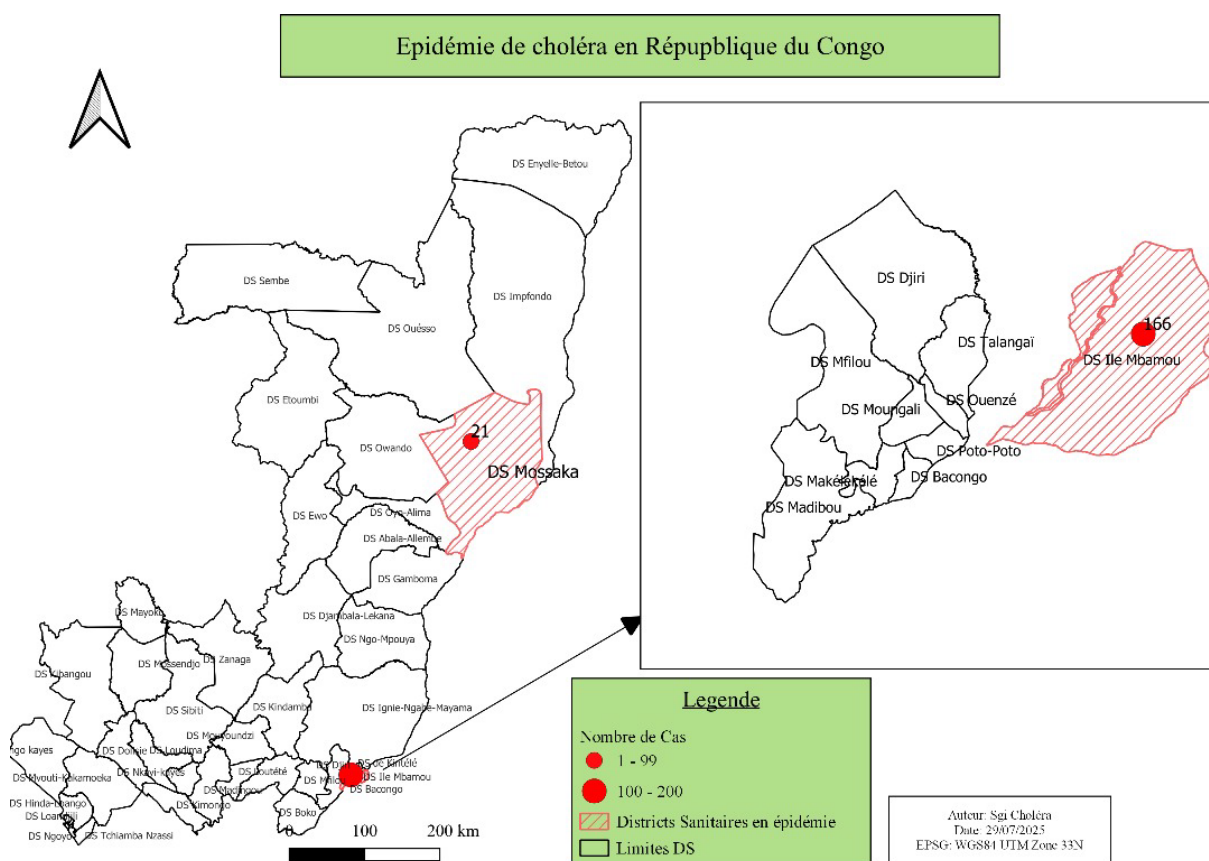


Figure 2 : Répartition des cas de choléra par district sanitaire en République du Congo du 21 juin au 27 juillet 2025.

Au total 187 cas ont été notifiés dans 2 départements, Brazzaville et Congo Oubangui dont 21 décès, soit un taux de létalité de 11,2%. Le département du Congo-Oubangui enregistre un taux de létalité le plus élevé (38,1%).

Tableau I : Répartition des cas et décès par département et par district sanitaire.

Département	Cas cumulés	Décès	Taux de létalité
Brazzaville	166	13	7,0
Ile Mbamou	166	13	7,0
Congo-Oubangui	21	8	38,1
Mossaka	21	8	38,1
Total général	187	21	11,2

III.3. ANALYSE DES CAS EN FONCTION DES CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES

Sur l'ensemble des cas notifiés, 60,6% (114/187) sont des hommes.

Tableau II : Répartition des cas et décès selon le sexe dans les districts sanitaires ayant notifié les cas.

Sexe	Cas cumulés		Décès		Taux de létalité (%)
	n	%	n	%	
Féminin	73	39,4	8	38,1	10,8
Masculin	114	60,6	13	61,9	11,4
Total	187	100,0	21	100,0	11,2

L'analyse selon l'âge montre que la tranche d'âge la plus fréquente est celle de 15 à 24 ans (21,8%) suivi de celle de 30 à 39 ans (15,4%). L'âge moyen des cas est de 29,6 ans, le cas le moins âgé a 6 mois et le plus âgé à 82 ans. Les enfants de moins de 5 ans représentent 10,6%. En ce qui concerne la létalité, le taux le plus élevé est observé dans la tranche de 50 ans et plus (16,1%) suivie de celle de 25 à 29 ans (15,8%). Chez les enfants de moins de 5 ans, le taux de létalité est de 5,0%.

Tableau III : Répartition des cas et des décès selon l'âge dans les districts sanitaires ayant notifiés les cas.

Tranche d'âge (ans)	Cas cumulés		Décès		Taux de létalité (%)
	n	%	n	%	
<5	20	10,6	1	4,8	5,0
5-14	26	13,8	2	9,5	7,7
15-24	41	21,8	6	28,6	14,6
25-29	19	10,1	3	14,3	15,8
30-39	29	15,4	3	14,3	10,3
40-49	22	11,7	1	4,8	4,5
≥50	30	16,5	5	23,8	16,1
Total	187	100,0	21	100,0	11,2

La figure ci-dessous montre la pyramide des âges des cas notifiés. Il en ressort que les hommes sont plus fréquents dans les tranches de 24 à 24 ans et 30 à 39 ans. Chez les femmes, les tranches les plus fréquentes sont celles de 15 à 24 ans et 50 ans et plus.

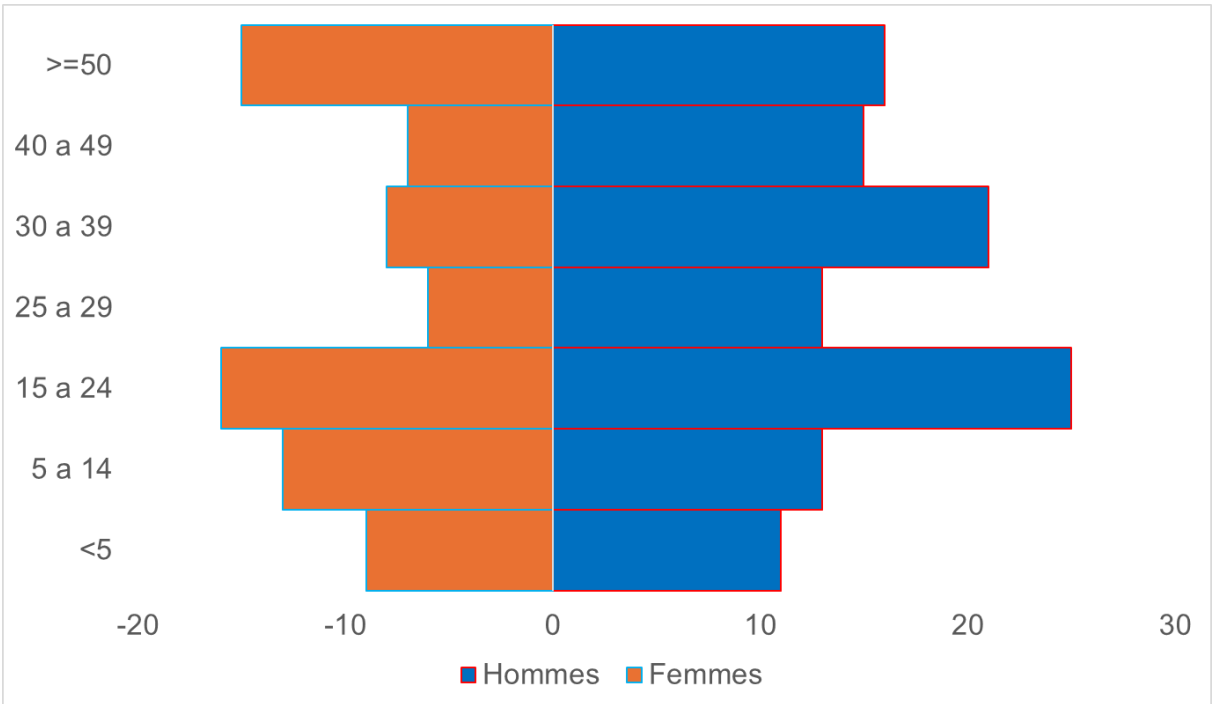


Figure 3 : Répartition des cas suspects, probables et confirmés de choléra par tranche d'âge et par sexe en République du Congo du 21 juin au 27 juillet 2025.

INTERVENTIONS DE RIPOSTE

Coordination

- Déclaration de l'épidémie par Monsieur le Ministre de la Santé et de la Population ;
- Activation du système de gestion de l'incident avec nomination du Gestionnaire de l'Incident et son Adjoint ;
- Passage du COUSP en mode réponse ;
- Elaboration du plan d'action de l'incident ;
- Mise en place d'une coordination nationale avec tenue de la première réunion présidée par Monsieur le Ministre de la Santé et de la Population.

Surveillance

- Renforcement de la surveillance épidémiologique dans les formations sanitaires des districts sanitaires de l'Ile-Mbamou et de Mossaka ;
- Déploiement des équipes SURGE pour investigation approfondie dans les districts sanitaires de l'Ile-Mbamou et de Mossaka ;
- Formation des agents de santé et des relais communautaires sur la surveillance épidémiologique dans le district de l'Ile-Mbamou ;
- Activation des équipes d'intervention rapide dans le département de Brazzaville.

Communication sur les risques et l'engagement communautaire (CREC)

- Distribution des supports de sensibilisation sur le choléra au Beach de Brazzaville et au Port de Yoro ;
- Sensibilisation des ménages sur le choléra dans le district sanitaire de l'Ile-Mbamou.

Logistique

- Allocation par l'OMS, d'un canot rapide pré-positionné au Beach de Brazzaville pour les activités de la riposte ;
- Elaboration d'un plan de distribution des médicaments reçus de l'OMS ;
- Réception par la section logistique des produits de santé, don de l'OMS.

Laboratoire et recherche

- Réception et analyse de 12 échantillons de selles au LNSP dont 6 positifs (50%) au *Vibrio cholerae* séro groupe O1, sérotype Ogawa

PCI/WASH

- Distribution des gels hydroalcooliques dans les ménages du district de l'Ile-Mbamou ;
- Distribution des dispositifs de lavage des mains, intrants de prévention et contrôle de l'infection

Prise en charge

- Prise en charge des cas actifs dans les formations sanitaires des districts sanitaires de l'Ile-Mbamou et de Mossaka.

DEFIS

- Mobilisation des fonds domestiques pour la riposte ;
- Dotation des formations sanitaires en kits de prélèvement et tests rapides ;
- Formation des acteurs des formations sanitaires sur les principaux piliers de la riposte ;
- Mise à la disposition de la section Logistique, de la liste de besoins en intrants, consommables et équipements de chaque unité.

RECOMMANDATIONS

- Renforcer la capacité logistique pour mener efficacement les activités de riposte ;
- Assurer l'approvisionnement en produits de santé ;
- Rendre disponible le matériel de PCI dans les formations sanitaires ;
- Renforcer les capacités de diagnostic ;
- Renforcer les activités de PCI notamment la décontamination des centres de prise en charge ;
- Renforcer la capacité logistique pour garantir l'isolement digne et sécurisé des cas ;
- Renforcer la sensibilisation au sein de la communauté ;
- Renforcer le système de transport sécurisé des échantillons ;
- Renforcer la surveillance active des cas ;
- Former les acteurs des formations sanitaires sur les piliers de la riposte ;
- Formaliser et rendre opérationnelle les EIR dans les départements ;

- Promouvoir la démarche qualité des actes dans toutes les sections de la riposte ;
- Faire des plaidoyers auprès des partenaires techniques et financiers pour la mobilisation des fonds ;
- Renforcer la surveillance épidémiologique et la communication sur le risque et l'engagement communautaire dans les zones non encore touchées.

POINTS DE CONTACT DU SGI

Incident Manager : Dr KANKOU Jean-Médard, jkankou@yahoo.fr/ kankou.jeanmedard12@gmail.com

Incident Manager Adjoint : Dr GNEKOUMOU LIBABA Youssef ; youssgnek@gmail.com

Coordonnateur Technique du COUSP : Dr NIANGA Gilbert Aristide ; nianga1982gilbert@gmail.com

Chef de Section Planification : M. ITOUA ATIPO Antoine, antoineitouaatipo@gmail.com

Responsable de l'unité situation : M. MASSALA PEYA Jethro, jethromassala@gmail.com

Responsable des Urgences OMS-Congo : Dr KANDAKO Youba ; kandakoy@who.int

Avec l'appui de l'OMS

